Quant à l'aristocratie sénatoriale de Rome, dans laquelle les païens sont majoritaires, à quelques exceptions près, elle ne se laisse guère entraîner, semble-t-il, à accepter de bon gré l'ensemble de la politique impériale pour la seule raison que celle-ci apporte aussi la restauration du paganisme. La politique monétaire du prince, appuyée sur le bimétallisme, sa défense des curies contre les exemptions fiscales (dont bénéficiaient tous les aristocrates échappant au sénat municipal) pouvaient séduire les élites des cités plus aisément que les puissants personnages d'un ordre sénatorial favorisé depuis un demi-siècle par les Constantiniens. Dans l'Orient grec, l'appui même des curiales (un groupe d'ailleurs pénétré d'influences chrétiennes) demeure fragile, car Julien ne peut faire valoir auprès des notables municipaux le bénéfice de mesures qui ne pouvaient porter des fruits qu'à long terme. Aussi l'empereur ne parvint-il pas à assurer sa politique religieuse sur de larges bases sociales. Finalement, la tentative de restauration païenne révèle surtout les immenses progrès réalisés par le christianisme depuis un demi-siècle. Parfaitement conscient de ceux-ci, Julien a résolu de mettre au service du paganisme revivifié dont il rêvait ce qui faisait le succès de la foi nouvelle, en tentant d'organiser une Église païenne. Mais le temps lui a manqué, et surtout il a surestimé le rôle de l'intervention impériale, sa capacité à remonter le courant d'un évolution irréversible entraînant le monde romain à la conversion.

BIBLIOGRAPHIE

Sources principales

Les œuvres de JULIEN sont presque toutes publiées avec traduction aux Belles Lettres, *CUF*, *Œuvres complètes* : *Lettres*, éd. BIDEZ, I, 2, 1924 ; *Discours*, éd. BIDEZ, I, 1 (*Éloge de l'empereur Constance* ; *Éloge de l'impératrice Eusébie* ; *De la royauté* ; *Sur le départ de Salluste* ; *Au sénat et au peuple d'Athènes*), 1932 ; II, 1, éd. G. ROCHEFORT (*À Themistius* ; *Contre Heracleios le cynique* ; *Sur la Mère des dieux* ; *Contre les cyniques ignorants*), 1963 ; II, 2, éd. C. LACOMBRADE (*Le Banquet* ou *Les Césars* ; *Sur Hélios Roi* ; *Le Misopogon*), 1964.
Seuls manquent les fragments du traité *Contre les chrétiens* qui peuvent être consultés dans l'édition anglaise avec traduction, *The Works of the Emperor Julien*, éd. WRIGHT, 3 vol., Londres - Cambridge, 1953.

Parmi les autres sources

AMMIEN MARCELLIN, *Histoire* XXIII-XXV, Les Belles Lettres, CUF, 2 vol., éd. J. FONTAINE, 1977 et pour les livres XX-XXII, éd. anglaise J. C. ROFFE, Londres, 3 vol., 1956.
GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours IV-V, Contre Julien*, éd. J. BERNARDI, S C 309.

Études

J. BIDEZ, *La Vie de l'empereur Julien*, Paris, 1930, 2e éd. 1965.
G. W. BOWERSOCK, *Julien the Apostate*, Londres, 1978.
P. CHUVIN, *Chronique des derniers païens*, Paris, 1990.
P. DE LABRIOLLE, *La Réaction païenne. Étude sur la polémique antichrétienne du Ier au VIe siècle*, Paris, 1942.
P. PETIT, *Libanius et la vie municipale à Antioche du IVe siècle après J.C.*, Paris, 1955.
G. RICCIOTTI, *L'imperatore Giuliano l'Apostata*, Rome, 1956, 2e éd. 1962.
L'Empereur Julien. De la légende à la réalité ; t. I. : *De l'histoire à la légende*, Paris, 1978, ; t. II : *De la légende au mythe*, Paris, 1981.

TROISIÈME PARTIE

L'établissement de l'Église sous Théodose

CHAPITRE PREMIER

Les dernières résistances du subordinatianisme et le triomphe de l'orthodoxie nicéenne (361-385)

par Charles PIETRI

Grâce à l'appui de Constance II, l'arianisme homéen paraît en 360 en passe de s'imposer dans tout l'Empire. La mort de l'empereur, un an plus tard, remet tout en question. À la faveur des changements politiques qui aboutissent successivement à la proclamation de Julien puis à celle de Jovien se manifeste une réaction orthodoxe, avant qu'une nouvelle division du pouvoir impérial entre deux princes aux convictions religieuses divergentes, Valentinien et son frère Valens, ne semble recréer la situation des années 340-350. En fait, depuis cette dernière époque, les positions théologiques ont évolué, si bien qu'entre l'Orient et l'Occident, les tentatives de rapprochement se multiplient. Elles aboutissent sous les règnes de Gratien et de Théodose, deux nicéens convaincus qui assurent, au terme d'une crise ouverte une soixantaine d'années plus tôt, le triomphe de l'orthodoxie nicéenne dans l'ensemble du monde romain.

I. RÉACTION ORTHODOXE ET REPRISE DE LA CONTROVERSE (361-363)

1. JULIEN ET LE RÉGIME DE LA « TOLÉRANCE »

L'arrivée de Julien en Orient, l'unification de l'Empire sous l'autorité d'un prince qui se déclarait tolérant et païen, modifiaient totalement la conjoncture. En deux ans, les situations acquises s'effondrèrent. Julien, avec le désir ambigu de jeter le trouble dans les Églises tout en proclamant sa volonté de pacification, abolissait tous les ordres d'exil.

Le retour d'Hilaire en Occident

La mesure touchait en premier lieu l'Occident, que le pouvoir de Constance avait abandonné dès 360. Hilaire était rentré en Gaule, à la faveur, selon Sulpice Sévère, d'une autorisation tacite de Constance : l'empereur aurait souhaité renvoyer celui qui était « source de discorde et perturbateur de l'Orient [1] » ; il redoutait probablement

1. SULPICE SÉVÈRE, *Chron.* II, 45 ; mais, selon la version de la *Vita Martini* (6, 7), Constance « pris de repentir, avait accordé à saint Hilaire l'autorisation de revenir d'exil ».

son influence sur les évêques homéousiens. Ceux-ci confièrent à Hilaire une lettre qui montrait clairement l'évolution de toute une partie de l'épiscopat oriental. En expliquant par quelles procédures les ariens avaient pu l'emporter, ils se désolidarisaient des vainqueurs et recherchaient des alliances dans le lointain Occident. L'évêque de Poitiers ranima sur son passage les espérances des nicéens ; il ne put chasser Auxence de Milan mais il faisait figure, en Occident, de confesseur de la vraie foi. Du reste, la Gaule, passée au pouvoir de Julien, avait bien changé, et les ariens se terraient.

Hilaire, fort de son prestige, agit avec modération : il convoqua les évêques gaulois à Paris ; la ville était sûre puisqu'elle servait de quartier général au rival de Constance. La synodale qui fut adressée aux évêques orientaux [2] démontrait avec éclat que l'épiscopat gaulois confessait la foi de Nicée, approuvait la référence à l'*homoousios* et déclarait que le Père et le Fils étaient de même *ousia*, en ajoutant l'équivalent latin, *substantia*. Hilaire expliquait que cette définition écartait complètement la théologie de Sabellius. Il retenait de son séjour forcé en Orient que les homéousiens, de plus en plus décidés à rompre avec l'arianisme, devaient se convaincre que l'Occident écartait toutes les tentations du monarchianisme. Par ailleurs l'évêque de Poitiers rappelait à l'assemblée parisienne les brigandages de Rimini, la trahison des légats, l'action de Valens et des Illyriens. Sur ce rapport, le synode condamnait tous les coupables, Valens, Ursace, Germinius, en ajoutant à cette liste Auxence de Milan et évidemment Saturnin d'Arles et Paterne de Périgueux, les protagonistes de l'arianisme en Gaule. Mais le concile s'arrêtait là et ne cherchait pas à poursuivre les prélats qui avaient finalement cédé à Rimini. Cette volonté de mansuétude servit efficacement les vues d'Hilaire. Les Églises de Gaule revenaient à la foi de Nicée ; mais désormais, elles le faisaient en connaissance de cause, après avoir découvert le péril arien et les menaces de la politique impériale.

L'Italie suivait la même politique ; Libère traita avec indulgence les faibles, en tentant de frapper les coupables. Le pape retrouvait un peu de son prestige. Il n'avait point participé au concile de Rimini et la formule de *Sirmium* qu'il avait signée pendant l'exil tirait beaucoup moins à conséquence que le texte de Nikè. Il expédia dès que possible une lettre encyclique fixant les conditions d'une réconciliation générale [3]. Les exilés, Lucifer de Cagliari et Eusèbe de Verceil, prirent le chemin du retour avec quelque retard, mais des groupes d'activistes s'occupèrent assez vite de rétablir l'orthodoxie, ainsi à Civitavecchia, d'où fut probablement chassé Épictète [4]. En revanche, Auxence s'accrochait à son siège : la mort de Denys pendant l'exil écartait toute concurrence ; et d'autre part, après la disparition de Julien (363), le nouveau prince établi en Occident, Valentinien, sollicité d'intervenir, se refusa à répéter les erreurs de Constance en déposant des évêques [5]. Auxence résista jusqu'en 374. De l'Italie du Nord à *l'Illyricum*, Milan et *Sirmium* constituaient comme les

2. HILAIRE, *Fragm. hist.* XI, 1-4 (*Conciles gaulois du IVe siècle*, *SC* 241, p. 92).

3. Lettre *Imperitiae* dans HILAIRE, *Fragm. hist.* B 4, 1.

4. Épictète devait sa carrière à Constance qu'il servit avec zèle, consacrant notamment l'antipape Félix. On perd toute trace de lui après 360.

5. HILAIRE, *Liber contra Auxentium* 7-9.